



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil municipal de Napierville du 16 décembre 2021 à 19h30 à la salle du Conseil, au 260, rue de l'Église et à laquelle sont présents les membres du conseil suivants :

- Ghislain Perreault
- Christine Bleau
- Mario Dufour
- Marthe Tardif
- Serge Brault
- David Dumont

Formant quorum sous la présidence de la Mairesse, Madame Chantale Pelletier.

ORDRE DU JOUR ASSEMBLÉE DU 16 DÉCEMBRE 2021

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du budget 2022
3. Programme triennal de dépenses en immobilisation pour 2022-2023-2024
4. Période de questions sur les sujets à l'ordre du jour
5. Levée de l'assemblée

2021-12-299 Adoption de l'ordre du jour

Résolution #2021-12-299 : Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyé par Madame la conseillère Marthe Tardif et résolu unanimement :

D'accepter l'ordre du jour ci-dessus tel quel.

ADOPTÉE

2021-12-300 Adoption du budget 2022

Résolution #2021-12-300 : Adoption du budget 2022

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 954 du Code municipal, Madame la Mairesse Chantale Pelletier fait la présentation du budget pour l'année 2022.

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyé par Madame la conseillère Marthe Tardif et résolu unanimement :

D'adopter le budget pour l'année 2022, au montant de 5 681 616.72\$.

ADOPTÉE

2021-12-301 Programme triennal de dépenses en immobilisation pour 2022-2023- 2024

Résolution #2021-12-301 : Programme triennal de dépenses en immobilisation pour 2022-2023-2024

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 953.1 du Code municipal, le Conseil doit adopter le programme des immobilisations de la municipalité pour les trois exercices financiers subséquents.

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyé par Madame la conseillère Christine Bleau et résolu unanimement :

D'accepter le programme des immobilisations pour les années 2022-2023-2024, à savoir:



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Napierville**

DÉPENSES À EFFECTUER	2022	2023	2024
Chemins, rues	180 000\$	140 000\$	140 000\$
Aménagements parc	90 000\$		
Tables centre communautaire	6 000\$		
Mise aux normes usine d'épuration	976 505\$	976 505\$	
Thermopompe hôtel de ville	17 000\$		
Remise loisirs	6 000\$		
Achat radars pédagogiques	13 000\$		
Remplacement pompe distribution	247 771\$		
Raccordement puits Anne-Marie	124 494\$		
Remplacement drainage pluvial rues Laurin, Saint-Alexandre, Saint-Henri	529 937\$		
Achat véhicule travaux publics	40 000\$		
	2 230 707\$	1 116 505\$	140 000\$
	-----	-----	-----
MODE DE FINANCEMENT			
Fonds d'administration	272 000\$	140 000\$	140 000\$
Fonds de roulement	40 000\$		
Subvention et règlement d'emprunt	1 918 707\$	976 505\$	
TOTAL MODE DE FINANCEMENT	2 230 707\$	1 116 505\$	140 000\$
	-----	-----	-----

ADOPTÉE

Période de questions sur les sujets à l'ordre du jour

Période de questions sur les sujets à l'ordre du jour

Intervention: Aucune intervention

Je, soussignée, Directrice générale, certifie par la présente que des fonds sont disponibles pour les dépenses acceptées par les résolutions ci-haut mentionnées.

Julie Archambault, dir. gén. & sec.-trés.

**2021-12-302
Levée de l'assemblée**

Résolution #2021-12-302 : Levée de l'assemblée

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyé par Monsieur le conseiller Serge Brault et résolu unanimement :

De clore l'assemblée à 19h38.

ADOPTÉE

CHANTALE PELLETIER
MAIRESSE

JULIE ARCHAMBAULT
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE